

République française
DORDOGNE
FOUGUEYROLLES - COMMUNE

Séance du samedi 02 août 2025

Date de la convocation: 28/07/2025

deux août deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de GHISLAIN PANTAROTTO,

**Membres en
exercice : 10**

Présents : 8

Votants : 8

Abstention (s) : 0

Contre : 0

Pour : 8

Présents : GHISLAIN PANTAROTTO, MARYSE BRAIT, THIERRY BENEY, PHILIPPE TONNEAUT, ANNE-MARIE LART-SULPICE, FABIENNE BARTHELEMY-GOUYAC, FRANCIS LAGARDE, SEBASTIEN GAILLARD

Représentés :

Excusés : CORINNE LUYCKFASSEL, PHILIPPE ROCHER

Absents :

**Secrétaire de
séance :**

FRANCIS LAGARDE

DE_016_2025 - Objet : Délibération de validation de la demande de la commune de Fougueyrolles intégrée dans la modification de droit commun N° 3 du PLUi ayant valeur de SCoT.

Monsieur le maire rappelle que la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson a lancé la modification de droit commun N° 3 du PLUi ayant valeur de SCoT par arrêté du Président N° 2024-008A du 12 novembre 2024.

La phase de consultation des PPA est terminée ainsi que la consultation de la CDPENAF. L'enquête publique va se dérouler du 08 septembre 2025 au 08 octobre 2025.

Le conseil municipal de Fougueyrolles est appelé à donner son avis sur la demande de modification du règlement de la zone Na de l'aérodrome pour l'installation d'un parc photovoltaïque actuellement à l'étude. Ce site dispose de délaissés importants qui n'ont pas de vocation agricole ou naturelle. Afin d'encadrer les conditions d'implantations du parc photovoltaïque, il est précisé dans le règlement les constructions ou installations concernées par l'emprise au sol. Les chapitres concernant les clôtures et les espaces libres et plantations sont aussi complétés pour une meilleure intégration paysagère du projet et une prise en compte accrue du risque incendie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, est favorable à la demande de modification du règlement de la commune de Fougueyrolles intégrée à la modification de droit commun N° 3 du PLUi ayant valeur de SCoT.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Envoyé en préfecture le 04/08/2025

Reçu en préfecture le 04/08/2025

Publié le

ID : 024-212401897-20250802-DE_016_2025-DE

SLOW

Le Maire,
Ghislain PANTAROTTO

Le secrétaire de séance,
FRANCIS LAGARDE



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned to the right of the official stamp.